

Au service des bibliothèques : la coordination bibliographique à la BnF

par Guillaume Niziers*

Votre service assure la coordination bibliographique. Pouvez-vous décrire son fonctionnement, ses missions, ses objectifs en matière de qualité ?

Plus précisément, que peut attendre de cette coordination une bibliothèque moyenne (universitaire ou municipale) en termes de notices, de formation, de conseils... ?

Les bibliothécaires sont toujours intéressés par Rameau et ses mises à jour, améliorations, etc. Comment y travaillez-vous ? Quelle implication des autres bibliothèques attendez-vous ? espérez-vous ? souhaitez-vous ? Sous quelle forme ?

Comment se déroule le processus d'intégration, ou de modification, de vedettes Rameau ? Y associez-vous des « experts » de sciences émergentes ou en forte mutation ? sur quelles bases ? Ou des bibliothèques spécialisées ?

Plus en perspective, comment voyez-vous l'évolution d'un thésaurus, tel Rameau, dans un contexte de moteurs de recherche

« intelligents », dans les mutations observées d'intégration aux catalogues de tables des matières, de sommaires, de liens avec des textes en ligne ?

Conformément à ses missions, la Bibliothèque nationale de France doit être au service de l'ensemble des bibliothèques. Le Service de coordination bibliographique participe à la réalisation de cet objectif dans le domaine catalographique.

Les missions

Il assure la coordination du catalogage au sein de l'établissement pour garantir le respect des normes et maintenir la cohérence du catalogue. Il exerce la gestion intellectuelle de fichiers d'autorité nationaux pour les personnes physiques, les collectivités, les titres uniformes et les matières (Rameau, répertoire d'autorité matière encyclopédique et alphabétique unifié). Les notices d'autorité contiennent les formes retenues conformes aux normes, les formes rejetées (pseudonymes, synonymes, autres gra-

phies...), associées et hiérarchiques, ainsi que des notes d'identification et d'application.

Elles permettent de gérer la cohérence et la richesse des accès pour faciliter la recherche des documents. Le service est chargé d'améliorer la qualité du catalogue, particulièrement pour la partie constituée par conversion rétrospective de fichiers manuels. Enfin, il est responsable de la qualité des produits bibliographiques. À ce titre, il est l'interlocuteur des utilisateurs.

Les produits

La BnF édite un ensemble de produits bien connus des bibliothécaires : *Catalogue général des origines à 1970* sur cédérom, *Bibliographie nationale française* sur papier sous plusieurs séries, *Bibliographie nationale française des imprimés depuis 1970* sur cédérom (bimestrielle), *Bibliographie nationale française des documents sonores, audiovisuels et multimédias depuis 1983* sur cédérom (bimestrielle), *Notices d'autorité de BN-Opale* sur cédérom (édition semestrielle) Rameau sur microfiches, sur papier et le *Guide d'indexation Rameau*.

* BnF, Service de coordination bibliographique.

Les produits sur cédérom sont déchargeables en format Unimarc. Les zones 9XX des notices bibliographiques contiennent les formes rejetées des accès pour permettre leur gestion par les systèmes locaux. Il est ainsi possible de reconstituer des notices d'autorité succinctes avec formes retenues et renvois. Le cédérom est un produit vite obsolète pour l'alimentation courante d'un catalogue local à cause des délais d'édition, mais c'est la meilleure solution comme source de conversion rétrospective.

Le Service de coordination bibliographique assure la formation à l'indexation Rameau pour des formateurs-relais, et étudie le projet d'une formation aux notices d'autorité pour les bibliothèques à vocation régionale dépositaires du dépôt légal imprimeur.

Par ailleurs, le site Web de la BnF offre la consultation du catalogue BN-Opale Plus (7 millions de notices), qui, contrairement à la version publique de BN-Opale, donne aussi accès aux notices d'autorité. Il faut cependant garder à l'esprit que BN-Opale Plus n'est alimenté que par des versements semestriels de la base de production courante que reste BN-Opale. Au cours de 2001, avec la version 2 du système d'information, BN-Opale Plus deviendra la base de catalogage pour l'imprimé et l'audiovisuel. La nouvelle version offrira le téléchargement des notices en format Unimarc, solution bien plus satisfaisante pour le catalogage courant des bibliothèques que la récupération de notices à partir d'un support édité.

En outre, le site Web de la BnF va permettre de développer le dialogue avec les utilisateurs, en particulier pour Rameau. Ainsi la rubrique « Information profession-

nelle » offre-t-elle une présentation détaillée du répertoire, les numéros du *Journal Rameau* indiquant les créations et modifications de vedettes et les nouvelles règles d'emploi, et un formulaire de proposition de création et de modification. Au cours de l'été 2000, le fichier Rameau sera mis en ligne indépendamment du catalogue de la BnF, sans déchargement possible au début pour des raisons techniques.

Le partenariat avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Dans le cadre d'une convention avec le ministère de l'Éducation nationale, BN-Opale est utilisé depuis plusieurs années comme base de catalogage partagée par une douzaine de bibliothèques universitaires qui récupèrent en ligne les notices créées ou localisées. À la suite d'accords avec

l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), maître d'ouvrage du prochain système universitaire (SU), la BnF pourra offrir sa production catalogographique à l'ensemble des bibliothèques des universités. Les fichiers d'autorité de BN-Opale et les notices créées ou localisées par les bibliothèques universitaires ont permis d'initialiser le SU.

La production courante de la BnF sera ensuite versée régulièrement dans le SU afin de constituer un fichier réservoir pour les bibliothèques. Pour le moment, le contenu de la base du libre accès de la BnF, particulièrement riche en documents étrangers, échappe à cette procédure. Mais, lorsque la BnF aura unifié ses bases de catalogage, y compris pour l'audiovisuel, dans la version 2 de son système d'information, elle pourra offrir l'ensemble de sa production, soit environ 143 000 notices par an, françaises et étrangères, avec des accès conformes aux normes nationales.